

LA LETTRE INFOS TRAVAUX



CRÉATION DE LA VOIRIE "ALLÉE DES IRIS" À CARRIÈRES-SOUS-POISSY



Démarrage des travaux :

9 octobre 2023

Durée prévisionnelle : 4 mois



QUELS SONT LES OBJECTIFS DE CES TRAVAUX ?

La ville de Carrières-sous-Poissy et la Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise réalisent des travaux de création de voirie "allée des Iris" comprenant :

- > **Trottoirs**
- > **Eclairage public**
- > **Piste cyclable**
- > **Plantation de 24 arbres à haute tige et 35 cépées (troncs multiples)**
- > **Places de stationnement**

COMMENT PRÉSERVER VOTRE CADRE DE VIE PENDANT LES TRAVAUX ?

- > Une signalétique claire est mise en place **pour faciliter les itinéraires piétons**
- > Des cheminements sécurisés et balisés sont aménagés **pour accéder aux logements**
- > **Les travaux n'ont lieu qu'en semaine**
- > Le calendrier de travaux est conçu **pour limiter les temps d'intervention**
- > **La collecte des déchets reste assurée** pendant la durée du chantier
- > La durée du chantier reste assujettie **aux conditions climatiques**



CARRIÈRES
SOUS-POISSY

Très attentives à votre quotidien,
les équipes travaux sont à votre écoute :
Mail : loic.picart@eiffage.com

